



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/651
S/20907
17 octobre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 31, 41, 72 et 141 de
l'ordre du jour
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE
ET DE LA COOPERATION EN ASIE DU
SUD-EST
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 16 octobre 1989, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de l'interview accordée à l'Agence de presse du Viet Nam le 15 octobre 1989 par S. E. M. Nguyen Co Thach, Ministre des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 41, 72 et 141 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République
socialiste du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) TRINH XUAN LANG

ANNEXE

Interview accordée à l'Agence de presse du Viet Nam le
15 octobre 1989 par le Ministre des affaires étrangères
de la République socialiste du Viet Nam

Question 1 :

Avez-vous des observations à faire au sujet du débat qui va avoir lieu à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation au Cambodge?

Réponse :

Nous souhaitons que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle dans le règlement de la question cambodgienne. Mais les résolutions qu'elle a adoptées au cours des 10 dernières années sur la question cambodgienne sont devenues des obstacles dans la recherche d'un règlement équitable de cette question. En conséquence, le processus de règlement de la question cambodgienne a commencé et continue à se dérouler en dehors du cadre des Nations Unies : dans le contexte des réunions informelles de Jakarta, des entretiens entre le Président Hun Sen et le prince Sihanouk et de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, à laquelle ont participé les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, tous les pays concernés et les deux parties cambodgiennes. Cela prouve que les pays membres du Conseil de sécurité des Nations Unies et les autres pays directement concernés, y compris les pays de l'ANASE, se rendent compte que le cadre des Nations Unies ne peut pas être utilisé pour régler la question cambodgienne. Les réunions informelles de Jakarta, les entretiens Hun Sen-Sihanouk et la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge ont permis de définir des terrains d'entente sur l'aspect extérieur de la question cambodgienne et ont jeté les bases d'une réconciliation nationale fondée sur la réalité de l'existence du Kampuchéa démocratique et de l'Etat du Cambodge. Compte tenu de cette situation, si l'Assemblée générale des Nations Unies continue cette année à adopter des résolutions analogues aux résolutions antérieures, qui ne correspondent pas à la situation réelle au Cambodge, ces résolutions feront obstacle au règlement de la question cambodgienne et empêcheront l'ONU de jouer un rôle utile dans ce règlement.

Question 2

Monsieur le Ministre, comment envisagez-vous le rôle de l'ONU en ce qui concerne le contrôle international et la vérification de l'application des accords relatifs au Cambodge?

Réponse :

Nous souhaitons que l'ONU joue un rôle équitable et impartial en ce qui concerne le contrôle international et la vérification au Cambodge. Mais si l'ONU continue à reconnaître la clique génocide de Pol Pot et répète ses résolutions antérieures sur le Cambodge, elle ne sera pas en mesure d'adopter une attitude équitable et impartiale en matière de contrôle international. Comme l'ONU reconnaît encore la clique génocide de Pol Pot et considère l'Etat du Cambodge comme illégitime, cela signifie que, si elle était chargée du contrôle

international, elle aiderait le gouvernement dit tripartite à supprimer l'Etat du Cambodge, puisque aussi bien les résolutions de l'ONU sur le Cambodge ne reconnaissent que le Kampuchea démocratique, et non l'Etat du Cambodge. Au cours des 10 dernières années, ces résolutions ont exigé le retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge mais non la suppression du régime génocide de Pol Pot ni la cessation de l'aide militaire étrangère aux parties cambodgiennes. Vu ces résolutions, l'ONU se contenterait de vérifier le retrait des troupes, accepterait le rétablissement du régime génocide de Pol Pot au Cambodge et ne contrôlerait pas la cessation de l'aide militaire étrangère à toutes les parties cambodgiennes. Si l'ONU adopte des résolutions qui ne vont pas à l'encontre de l'évolution positive de la situation, dont témoignent les réunions informelles de Jakarta, les entretiens Hun Sen-Sihanouk et la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, elle jouera à coup sûr un rôle important.

Question 3 :

Qu'avez-vous à déclarer à propos du projet de résolution sur le Cambodge présenté par l'ANASE à l'Organisation des Nations Unies?

Réponse :

D'une part, les pays de l'ANASE reconnaissent l'existence des deux parties opposées cambodgiennes dans le cadre des réunions informelles de Jakarta, approuvent les entretiens entre le Président Hun Sen et le prince Sihanouk et ont participé à la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, à laquelle ont pris part les deux forces cambodgiennes opposées. Et ils admettent que les deux points essentiels d'une solution globale au problème cambodgien sont le retrait total des troupes vietnamiennes et l'empêchement du retour du régime génocide de Pol Pot. D'autre part, à l'Organisation des Nations Unies, ils insistent sur la reconnaissance du Kampuchea démocratique, en dénonçant l'existence de l'Etat du Cambodge, qui a l'entière maîtrise du territoire cambodgien, et ils se bornent à exiger le retrait de toutes les forces vietnamiennes du Cambodge, en s'opposant à l'élimination du régime génocide de Pol Pot. Il se peut que la politique ambiguë de l'ANASE procède de son désir d'utiliser l'Organisation des Nations Unies pour infléchir à son profit le règlement de la question du Cambodge à la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge.

J'ai bon espoir que les autres pays Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont pris part à la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge ne pourront adopter la politique ambiguë de l'ANASE. Les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que la France et l'Indonésie en qualité de coprésidents de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, se garderont bien, par sens des responsabilités, de suivre une telle politique.

Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies devrait adopter vis-à-vis de la question du Cambodge une attitude équitable, conforme aux normes éthiques et aux réalités, de manière à pouvoir jouer un rôle majeur dans le règlement de cette question.

Question 4 :

Avez-vous des observations à formuler sur la récente déclaration de la Chine selon laquelle le Viet Nam n'aurait pas retiré la totalité de ses troupes?

Réponse :

Je me suis prononcé plus d'une fois de manière claire sur cette question. L'opinion mondiale, et en particulier les délégations d'hommes politiques et les journalistes étrangers qui sont venus au Cambodge observer le retrait des troupes vietnamiennes ont confirmé l'intégralité du retrait des forces vietnamiennes du Cambodge.

L'annonce par le Ministre thaïlandais des affaires étrangères d'une conférence de presse sur les prétendus "cinq soldats vietnamiens capturés" a tourné à la farce avec l'accusation calomnieuse selon laquelle le Viet Nam aurait laissé des troupes au Cambodge. L'Etat du Cambodge et le Viet Nam avaient invité tous les pays, y compris la Thaïlande et la Chine, à venir observer le retrait des troupes vietnamiennes. Ceux-ci ont refusé de venir pour conserver un prétexte de calomnier le Viet Nam. Il n'existe aucune preuve de l'existence de soldats vietnamiens déguisés au moyen d'uniformes militaires de l'Etat du Cambodge; il n'existe que des preuves de Chinois déguisés en boat people vietnamiens.
